



## Louer un logement : quels justificatifs pouvez-vous demander au locataire et à la caution ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 24/06/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 24/06/2019

Vous mettez en location un logement et vous allez recevoir un certain nombre de candidats potentiels, à qui vous demanderez, en cas d'acceptation de leur dossier, une caution. A ce titre, quels sont les différents documents et pièces justificatives que vous pouvez réclamer au futur locataire et à sa caution ?

### Liste des documents que vous pouvez demander au locataire

**Liste limitative.** La Loi ALUR impose une liste limitative de pièces que le bailleur peut demander au candidat locataire lors de la mise en location d'un logement nu ou meublé. Depuis le 8 novembre 2015, la liste de ces documents est la suivante.

Voici le détail...

{ABONNEZ-VOUS}

### Liste des documents que vous pouvez demander à la caution

**Accroche.** Au même titre que les documents demandés au locataire, La Loi ALUR impose une liste limitative de pièces que le bailleur peut demander à la personne qui se porte caution du locataire lors de la mise en location d'un logement nu ou meublé. Depuis le 8 novembre 2015, la liste de ces documents est la suivante.

Voici le détail...

{ABONNEZ-VOUS}